

## Communiqué COVID-19 – n°42

### Aides financières COVID-19 : « *Checks-up* » gratuits pour les indépendant·e·s lausannois·es

Les nombreux titulaires d'entreprises en raison individuelle sont particulièrement touchés par la crise sanitaire et économique. La Municipalité de la Ville de Lausanne, l'Ordre vaudois d'EXPERTsuisse et la Section Vaud de Fiduciaire Suisse ont conçu un partenariat pour leur venir en aide et leur proposer gratuitement l'aide d'experts de la branche fiduciaire.

La situation économique des indépendantes et indépendants s'est largement détériorée ces derniers mois. Consciente que leurs difficultés s'accroissent à mesure que le temps passe, la Municipalité s'associe à des fiduciaires de la place afin d'offrir 500 « *checks-up* » gratuits visant à identifier les aides auxquelles ils peuvent prétendre.

D'une valeur de CHF 600.-, ils seront assumés aux 2/3 par la commune et pour 1/3 par les fiduciaires lausannoises participantes. Il s'agira de membres volontaires de Fiduciaire suisse, section Vaud, et de l'Ordre Vaudois d'EXPERTsuisse ayant leur siège dans l'agglomération lausannoise.

Les différents dispositifs d'aides, d'indemnisations et de soutien ne sont pas tous faciles d'accès, en particulier pour les indépendantes et les indépendants dont la structure est par définition légère. Afin d'évaluer leurs situations économiques, leurs droits et leurs possibilités dans un contexte mouvant, un dispositif de « *checks-up* » rapides et sans nécessité d'avance d'argent est mis en place.

Destinés à ces petites entreprises, ils s'adressent aux indépendant·e·s lausannois en raison individuelle, à l'exception de celles et ceux relevant du domaine de la santé, du droit, de la comptabilité, de la finance et des assurances, ainsi qu'à celles et ceux employant l'équivalent de plus de 4 employés à temps plein. Les éventuelles apprenties ou apprentis ne comptent pas pour cette limitation des bénéficiaires.

La liste des fiduciaires participant à cette action, leurs coordonnées, les conditions d'accès à cette mesure ainsi que le contrat de mandat tripartite à compléter et signer seront disponibles sur le site internet [www.lausanne.ch/economie](http://www.lausanne.ch/economie) à la page spécifique intitulée « Checks-up gratuits pour les indépendant·e·s lausannois·es ». La liste des entités partenaires sera mise en ligne sur cette page dès possible.

Cette prestation sera accessible dès le mercredi 3 mars 2021.

La Ville appuie cette action par un montant de CHF 200'000. Les fiduciaires participantes le complètent en offrant des prestations pour un montant de CHF 100'000.-.

**Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :**

- **Pierre-Antoine Hildbrand, conseiller municipal, directeur de la Sécurité et de l'économie, tél. +41 79 964 27 39**
- **Expert Suisse – Ordre vaudois, Mme Camille Moser, présidente**
- **Fiduciaire Suisse – Section Vaud, M. Olivier Bally, président**

Lausanne, le 24 février 2021